



ASSOCIATION DE LA  
CONSTRUCTION DU QUÉBEC

## Relations du travail

Fiche du métier

# Mécanicien / Mécanicienne de chantier



## DESCRIPTION DU MÉTIER

- Installe, répare, règle, monte et démonte la machinerie, en plus de procéder à sa manutention;
- Fabrique des gabarits pour cette machinerie.

<sup>1</sup> *Carrières Construction*, édition 2019-2020, Direction des affaires publiques et des communications, Commission de la construction du Québec, en ligne : [https://www.ccq.org/-/media/Project/Ccq/Ccq-Website/PDF/Communications/Metiers/metiers\\_occupations.pdf](https://www.ccq.org/-/media/Project/Ccq/Ccq-Website/PDF/Communications/Metiers/metiers_occupations.pdf) (consulté le 4 novembre 2020).

## CONDITION D'ÉMISSION D'UN CERTIFICAT DE COMPÉTENCE

- Préalable scolaire catégorie 1 + carte ASP Construction

## EMPLOI

- Âge moyen du mécanicien de chantier (2021) : 43,4 ans
- Âge moyen pour l'ensemble des métiers (2021) : 38,8 ans

	BAS-ST-LAURENT / GASPÉSIE / ÎLES-DE-LA-MADELEINE	ENSEMBLE DU QUÉBEC
Jours bassin ouvert*	Ouvre fréquemment (+ de 24 fois/an)	S.O.
Moyenne des heures du métier	2018 : 925 heures Projection 2022* : 1720 heures	2018 : 829 heures 2021 : 943 heures
Nombre de salariés dans la région (apprentis/compagnons)	86	Compagnons : 742 Apprentis : 221
Nombre supplémentaire de personnes pour combler l'offre et la demande dans les prochaines années (2019-2028)**	52	523
Émissions de certificats de compétence en 2021 (diplômés/bassin)	1 diplômé 1 non diplômé	82 diplômés 51 non diplômés

\* Référence de janvier 2021 à décembre 2021.

\*\* Données provenant du Rapport de Raymond Chabot Grant Thornton, *Analyse prospective de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, 2019*.

## FORMATION ACADÉMIQUE

	BAS-ST-LAURENT / GASPÉSIE / ÎLES-DE-LA-MADELEINE	ENSEMBLE DU QUÉBEC
Taux d'inscriptions au DEP régional (moyenne 2020-2021)	38 inscriptions	358 inscriptions
Coordonnées	CFPRO à Amqui* 87, rue d'Auteuil, Amqui (Québec) G5J 1V7 1 800 665-2367	
Estimation des besoins de diplômés	S.O.	40 diplômés

\* Reconnaissance des acquis.

## CONSTATS RÉGIONAUX

- L'industrie de la construction ainsi que le métier dans la région constituent des aspects à promouvoir auprès des jeunes et des personnes en réorientation de carrière.
- Selon les types travaux, ceux-ci peuvent être réglementés par la Commission de la construction du Québec ou non réglementés. Lorsque les travaux sont non réglementés, les données sur les heures travaillées n'apparaissent pas dans la fiche.
- La moyenne d'heures est affectée par une multitude de facteurs (ex. : rénovation domiciliaire, temps partiel volontaire, début de carrière en milieu d'année, taux de roulement, double certificat de compétence, etc.). À noter que plus de 70 % de la main-d'œuvre font plus de 1200 heures par année rapportées à la Commission de la construction du Québec.
- Mécanicien de chantier : les heures travaillées par le métier ne seront plus comptabilisées par l'industrie puisque le métier est de moins en moins régi par la CCQ. Le besoin sera bien présent, mais hors de notre industrie.

## COORDONNÉES DES REPRÉSENTANTS PATRONAUX DU MÉTIER

Association de la construction du Québec  
Conseillers en relations du travail  
T. : 1 866 939-2271 | C. : [directionrt@acq.org](mailto:directionrt@acq.org)

